



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 13221

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les économies qu'elle compte engager pour son ministère en 2013. Dans le contexte économique actuel, il est primordial de réduire le déficit de notre pays. Ainsi, le Gouvernement a demandé aux Français un effort de plus de 20 milliards d'euros pour l'année à venir. Il prévoit également de réaliser 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les économies que son ministère compte effectuer sur son budget pour l'année 2013.

Texte de la réponse

Les crédits qui contribuent à la mise en oeuvre des politiques relevant du champ de compétences de la ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, action 2 « Commerce, artisanat et services » et action 21 « Développement du tourisme » du programme 134 « Développement des entreprises et du tourisme », sont mis à disposition du ministre de l'économie et des finances. Les éléments de réponse ont donc été intégrés à la réponse à la question écrite n° 13206 du même auteur.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13221

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Artisanat, commerce et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7281

Réponse publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 12029